

Syndicat Intercommunal de  
Fonctionnement et d'Investissement  
du Collège et des Equipements  
Sportifs

S.I.F.I.C.E.S



#### Nombre de Membres

En exercice : 8  
Présents ou représentés : 8  
Votants : 8

#### Suffrages exprimés :

Pour	Contre	Abstention
8	0	0

N° DCS 03/2026

**OBJET :**  
**Budget principal du SIFICES :**  
**approbation du compte financier**  
**unique (CFU)**

Date de la convocation le :  
18/02/2026

Délibération transmise au  
représentant de l'Etat le 13/03/2026  
Liste des délibérations publiée sur le  
site internet du complexe sportif de  
l'Oumièrè le 16/03/2026  
[complexe-sportif-de-loumiere.com](http://complexe-sportif-de-loumiere.com)

## DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL DU S.I.F.I.C.E.S

Séance du mardi 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à dix-huitheures, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumièrè à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes Agnès DENIEAU (arrivée après le vote des délibérations), Barbara DESNOYER, MM. Romain BERLAND, David BOSC, Carlos LOGRADO, Sylvain NOUET.

Pouvoir : Mme Agnès DENIEAU a donné pouvoir à M. Patrick GAZEU, Mme Patricia PETIT a donné pouvoir à M. Sylvain NOUET.

**Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.**

**Assistaient à la séance** : Mme Hélène RIBOURG, conseillère aux décideurs locaux trésorerie de Marennes Oléron, M. Lionel ANDREZ représentant élu suppléant de la commune de Saint-Pierre-d'Oléron, M. Gilles MIRAMBEAU, directeur adjoint du collège "Le Pertuis d'Antioche" - Mme Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumièrè.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du comité. M. David BOSC est désigné pour remplir cette fonction.

N° 03/2026

**BUDGET PRINCIPAL DU SIFICES : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025**

**Le Comité Syndical,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la nomenclature budgétaire et comptable M57,

**VU** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal du SIFICES établi conjointement par l'ordonnateur et le comptable public approuvé en date du 20 février 2026,

Monsieur le Président présente le Compte Financier Unique 2025.

#### **ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DU CFU**

**Le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître les résultats suivants :**

BUDGET PRINCIPAL DU SIFICES Fonctionnement	
Dépenses	516 883,37 €
Recettes	577 378,64 €
Bilan de l'exercice	<b>+ 60 495,27 €</b>
Excédent / déficit antérieur reporté (002)	187 398,77 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>247 894,04 €</b>

BUDGET PRINCIPAL DU SIFICES Investissement	
Dépenses	172 454,80 €
Recettes	154 884,81 €
Bilan de l'exercice	<b>- 17 569,99 €</b>
Excédent / déficit antérieur reporté (001)	<b>-39 833,40 €</b>
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>-57 403,39 €</b>

<b>Total dépenses</b>	<b>689 338,17 €</b>
<b>Total recettes</b>	<b>732 263,45 €</b>
<b>Bilan de l'exercice</b>	<b>42 925,28 €</b>
<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>147 565,37 €</b>
<b>RESULTAT DE CLÔTURE 2025</b>	<b>190 490,65 €</b>

**ARTICLE 2 – DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE**

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, il est proposé de désigner un président de séance pour le vote du CFU.

Monsieur le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Monsieur Sylvain NOUET est désigné pour présider la séance.

**ARTICLE 3 – APPROBATION DU CFU**

Sous la présidence de Monsieur Sylvain NOUET

**Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE, le comité syndical :**

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal du SIFICES ;
- **CONSTATE** les résultats de clôture de l'exercice 2025.

**ARTICLE 4 : TRANSMET** la délibération au contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Pierre d'Oléron, le 11 mars 2026.

Le Président,  
Patrick GAZEU

